

Septembre 2002

Québec, le 15 octobre 2002

Madame Candide Mc Nicoll
Directrice des études
Cégep de Sept-Îles
175, rue De La Vérendrye
Sept-Îles (Québec) G4R 5B7

**Objet : Complément d'information au suivi de l'évaluation du programme
*Sciences humaines***

Madame la Directrice,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion du 30 septembre 2002, des informations complémentaires qui répondent aux recommandations du rapport d'évaluation du programme *Sciences humaines*. La Commission a examiné les travaux de révision du programme effectués par le Cégep ainsi que les orientations prises en ce qui concerne les responsabilités du comité de programme.

La Commission note que le Cégep a diminué le nombre de profils offerts en *Sciences humaines*. Ce nombre est passé de sept à trois profils, ce qui inclut la formation offerte en anglais. La composition des profils correspond aux objectifs du programme *Sciences humaines* et l'ensemble de la formation s'inscrit dans la finalité du programme : *rendre l'étudiant apte à poursuivre des études universitaires*.

Le document d'orientation propose une définition du rôle et des responsabilités du comité de programme. La composition du comité y est clairement énoncée et l'instance de coordination est précisée. Parmi les activités du comité, des réunions statutaires obligatoires sont prévues. Elles concernent le bilan annuel et la concertation pédagogique.

Au terme de l'analyse des informations complémentaires fournies par le Cégep, la Commission considère qu'un suivi adéquat a été apporté à l'évaluation du programme *Sciences humaines*.

Veillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,

Jacques L'Écuyer